

Communiqué de Presse

Lancement de la démarche de Service Express Régional Métropolitain Clermont-Auvergne (SERM)



**PÔLE MÉTROPOLITAIN
Clermont Vichy Auvergne**



**Société
des Grands
Projets**

L'ensemble des partenaires déjà impliqué dans les projets de mobilités du territoire Clermont-Auvergne franchit un nouveau cap avec le lancement du Service Express Régional Métropolitain.

Aujourd'hui s'inscrire dans cette démarche c'est faire le choix d'accélérer les projets engagés pour offrir des services plus fréquents, encore mieux coordonnés et surtout, de simplifier le parcours usagers. L'interconnexion des transports collectifs devra notamment être accompagnée d'une tarification multi-réseaux adaptée et d'une information voyageur lisible.

Le SERM sera une offre périurbaine de train renforcée (avec des trains tous les ¼ d'heure aux heures de pointe, plus tôt le matin et plus tard le soir et des trains supplémentaires le reste de la journée), mieux connectée aux cars express, bus et tramway ou encore au vélo, à la marche, au covoiturage.

L'ambition est d'améliorer en priorité les mobilités du quotidien pour un développement équilibré du territoire.

C'est pourquoi cette démarche partenariale est fondamentale et structurante, elle sera la clé de notre succès.

Le service express régional métropolitain Clermont Auvergne, une vision multimodale très forte

En réunissant de nombreux partenaires dont l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Vichy Communauté, Agglo Pays d'Issoire, Riom Limagne et Volcans, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, le Syndicat Mixte des Transports Urbains du bassin de Thiers et le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne, le SERM donne une nouvelle dimension aux projets de développement de services qui le structurent. La Société des grands projets, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions sont mobilisés dès la phase de préfiguration pour accompagner à la définition du schéma d'ensemble du SERM, la préparation du plan de financement et enfin l'élaboration d'un schéma de gouvernance pour les phases ultérieures du projet.

Le SERM Clermont-Auvergne s'inscrit dans une démarche de renforcement des liens entre les politiques d'aménagement du territoire, l'urbanisation et le développement des mobilités dont les services ferroviaires.

L'ambition est de garantir une cohérence et une lisibilité accrues des offres de transport pour favoriser un report modal fluide, et de réduire la congestion des infrastructures routières. L'enjeu principal est de faciliter l'accès des voyageurs aux différents réseaux de transport, afin de proposer une alternative de qualité à l'autosolisme. Cela inclut également un engagement pour le développement des modes de transport actifs, tels que les voies vertes, les pistes cyclables, ainsi que des cheminements permettant de connecter les différents modes de transport entre eux. L'amélioration de la communication et une tarification multi-réseaux seront également indispensables à la mise en œuvre de ces objectifs.

Il s'agit d'un projet global visant à repenser l'organisation de l'espace public dans le but de simplifier les déplacements et de favoriser le développement des mobilités durables.

Vers une mobilité durable : une ambition partagée et déjà en cours de développement

Les démarches d'ores et déjà engagées permettent de garantir à l'horizon 2029 une augmentation d'au moins 30 % d'offre ferroviaire, de 20 % de l'offre de transports collectifs sur l'agglomération de Riom, de 20 % sur la métropole Clermontoise, de 10 % à Thiers et de 100 % à Issoire. De la même façon la signalétique, le jalonnement, l'information voyageur seront homogénéisés sur l'ensemble du territoire du SERM. Enfin, l'élargissement de l'utilisation de voies dédiées aux bus à haut niveau de services apporteront un réel bénéfice à l'amélioration des connexions entre les modes de transport.

À l'horizon 2032 ce sont des haltes ferroviaires intégralement mises à niveau sur l'ensemble du périmètre SERM (intermodalité vélo, voiture, car/bus/tram), un cadencement et une amplitude renforcés des transports collectifs qui permettront d'atteindre les objectifs.

Le projet de SERM Clermont Auvergne permettra de construire une alternative crédible à l'usage de la voiture individuelle, il s'inscrit pleinement dans le choc d'offre, train et car initié par la Région et en complément de ceux mis en place à Vichy, Riom, Clermont-Ferrand, Thiers et Issoire.

Les habitants bénéficieront ainsi d'un réseau de transport densifié et interconnecté, facilement réalisable grâce à l'absence de créations d'infrastructures ferroviaires lourdes. Cette initiative ambitieuse concerne l'ensemble du territoire régional et met un accent particulier sur l'interconnexion avec les pôles régionaux, afin de garantir un développement équilibré et harmonieux de tous les territoires.

Le coût de cette phase de préfiguration est estimé à **2 044 000 € HT**. Elle est financée par les partenaires pilotes du projet :

- **Etat 50 % : 1 022 000 €**
- **Région 25 % : montant 511 000 € (incluant 25% de la mission AMO « tarification »)**
- **Autres partenaires (SMTC-AC, SM-TUT, Riom Limagne et Volcans, Agglo Pays d'Issoire, Vichy Communauté) : 25 % : 511 000€**

Un comité de pilotage associant l'ensemble des territoires concernés, se réunira dès le premier trimestre 2025 afin de définir et d'affiner les modalités du projet.

Accélérer les projets de mobilités du quotidien en Auvergne-Rhône-Alpes

Les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

Le 27 décembre 2023, la loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) a été promulguée, pour accélérer le développement coordonné des transports collectifs dans les grandes aires urbaines.

Ces services visent ainsi la complémentarité des modes de transports, pour offrir aux usagers des services performants et bien maillés. Ils s'appuient sur le renforcement des dessertes ferroviaires périurbaines, colonnes vertébrales des projets, les gares du réseau, mais également, sur les transports collectifs routiers à haut niveau de service, le covoiturage, les voies vélo et l'ensemble des services offerts aux usagers.

Le territoire régional rassemble à lui seul six aires métropolitaines (Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Étienne et le Franco-Genevois) pouvant répondre aux conditions de mise en œuvre de Services Express Régionaux Métropolitains (soit ¼ des projets labellisés au niveau national en 2024).

Les services de l'État impulsent et accompagnent les projets de SERM. Sur le volet financier, l'État finance 147 millions d'euros pour la phase d'émergence des SERM via le volet mobilités 2023-2027 du Contrat de Projet État Région. Sur le volet technique, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) contribue aux échanges. En lien avec le Ministère des Transports, elle apporte les précisions méthodologiques et facilite l'avancée du futur dossier de demande de statut SERM.

Pour la Région, il n'y a pas de territoire prioritaire, l'enjeu est un développement équilibré d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle considère ces six projets avec la même attention et la même priorité. Ils font, à ce titre, partie intégrante de sa stratégie régionale « *Mobilités positives du quotidien, Cap sur 2035* » adoptée en décembre 2023 et qui s'appuie notamment sur un choc d'offres des dessertes de cars et de trains. Ce même objectif conduit la Région à veiller à l'articulation entre ces projets de SERM et les autres dessertes régionales notamment entre les aires urbaines de la région.



Source : ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Ces projets sont également essentiels pour améliorer la qualité des transports du quotidien, réduire la pollution de l'air, décarboner les mobilités, promouvoir un développement territorial équilibré et répondre aux défis du changement climatique. Ils s'inscrivent pleinement dans les objectifs d'aménagement du territoire porté par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes et déclinés dans les documents locaux de planification.

De même une nouvelle gouvernance sera instaurée afin de coordonner efficacement les maîtrises d'ouvrage, garantir les interfaces entre les réseaux et les services en cohérence avec les projets d'aménagement.

L'un des enjeux majeurs des démarches SERM est de réussir la co-construction du déploiement de l'offre de mobilité, en intégrant les besoins de financements des infrastructures, des équipements, du matériel roulant et de l'exploitation des services.

Grâce à la démarche engagée par la Région et les acteurs de chaque territoire, ces six projets de SERM ont obtenu à l'été 2024 la labellisation par l'État, une étape cruciale avant le lancement des études de préfiguration.

A cette occasion, le ministre des Transports a autorisé le recours à la Société des grands projets (SGP) pour mener les études de préfiguration conjointement avec SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, en partenariat avec les acteurs locaux de chacun des projets.

Cette nouvelle étape, conduira au dépôt d'un dossier d'obtention du statut de SERM auprès du ministère des Transports pour chacun des six projets.

« Les démarches de service express régionaux métropolitains constituent des opportunités de mise en cohérence et d'accélération des projets de mobilités du quotidien. L'État soutient par ce biais le déploiement d'une offre multimodale de transports collectifs en cohérence avec le développement urbain et le désenclavement des territoires périurbains et ruraux. L'État accompagne financièrement et techniquement les phases d'élaboration des 6 services express régionaux métropolitains labellisés en région. D'ores et déjà, l'État cofinance la régénération des lignes de desserte fine du territoire de l'étoile ferroviaire de Clermont-Ferrand qui constituent la colonne vertébrale du service express régional métropolitain », **Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne – Rhône-Alpes.**

« Au sein des grandes aires urbaines, les déplacements domicile-travail en particulier, posent avec acuité le besoin d'une offre multimodale de qualité, de type « Services Express Régionaux Métropolitains ». Répondre à ce besoin est un impératif pour apporter à nos concitoyens de bonnes conditions de déplacement ; lutter contre la congestion des métropoles ; désenclaver les zones périurbaines ; assurer un développement équilibré des territoires à large échelle et agir en faveur des enjeux du changement climatique. Ces objectifs sont pleinement affirmés dans notre plan « Mobilités positives du quotidien, Cap sur 2035 » voté sous l'impulsion de Laurent WAUQUIEZ. Ce projet de RER métropolitain Clermont-Auvergne que nous lançons aujourd'hui constitue un enjeu de qualité de vie fondamental pour les Auvergnats qui vont au travail chaque jour en train dans nos grandes villes. Le SERM permettra d'avoir des trains plus réguliers, plus fréquents et plus fiables, c'est un vrai vecteur de progrès pour des milliers d'usagers qui vont gagner en sérénité et en temps utile dans leurs déplacements quotidiens. La Région est fière de porter ce projet avec ses partenaires et d'agir concrètement pour l'Auvergne », **Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

« Vichy Communauté souhaite activement participer à ce projet de SERM, qui permettra de révolutionner les mobilités du quotidien sur le ressort du Pôle Métropolitain. Le travail engagé avec l'ensemble des partenaires représente la meilleure garantie pour l'accomplissement de ce projet structurant. Le SERM apparaît à l'échelle communautaire comme un projet majeur répondant parfaitement aux enjeux d'attractivité et de décarbonation souhaités par les élus », **Frédéric AGUILERA, Vice-président chargé des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Président de la communauté d'agglomération Vichy Communauté et Maire de Vichy.**

« Ce projet de Service Express Régional Métropolitain est une réelle opportunité et une réponse essentielle aux besoins de mobilité de notre territoire, de Vichy à Brioude, en passant bien sûr par Clermont-Ferrand et Riom. Il permettra de renforcer les liens entre les pôles de vie, en facilitant l'accès aux emplois, aux services et aux opportunités économiques. En simplifiant les trajets et en assurant une desserte continue et de qualité, nous rendons nos territoires plus accessibles et plus compétitifs. Ce projet est une étape déterminante pour répondre aux enjeux climatiques mais également aux attentes des 700 000 habitants de notre Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, tout en soutenant le dynamisme économique de notre Région. Ce service express deviendra, j'en suis convaincu, un levier essentiel pour proposer de nouvelles solutions de mobilité décarbonée, et pour renforcer notre attractivité ! » **Frédéric BONNICHON, Président du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, Président de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.**

« Soutien de la première heure, je me réjouis du lancement d'une telle initiative indispensable à la dynamique du territoire. Pour l'Agglo Pays d'Issoire (API), territoire étendu à forte dominante rurale de 87 communes regroupant 58 000 habitants, l'attente est très forte en matière de mobilité. Les relations avec la Métropole Clermontoise, mais plus largement avec l'ensemble des territoires du SERM, sont fondamentales et les enjeux que représentent les déplacements du quotidien, et en tout premier lieu les flux domicile-travail, doivent trouver réponses au travers des 4 gares qui structurent l'Agglo Pays d'Issoire. Le SERM, grâce à l'engagement collectif de tous les territoires partenaires et par son ambition d'une nouvelle offre globale et intégrée, permettra de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux des prochaines années », **Bertrand BARRAUD, Président de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire et maire d'Issoire.**

« Le projet de SERM clermontois vise à offrir plus de services aux usagers sans que cela nécessite des investissements trop coûteux. Conjugué à l'amélioration du réseau de transport en commun en cœur urbain, notamment avec Inspire, il permettra à tous les habitants des villes et des bourgs périurbains et ruraux de se déplacer simplement et sans barrières administratives. Concrètement, la force du projet clermontois est que nous savons apporter une réelle amélioration, dans un délai raisonnable, pour un coût acceptable », **François RAGE, Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC), Vice-président de Clermont Auvergne Métropole, Maire de Cournon-d'Auvergne.**

« Les acteurs de la mobilité du bassin de Thiers se réjouissent du projet de Service Express Régional métropolitain, porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes, et de l'inclusion de l'ensemble des métropoles dans le projet. Une réponse ambitieuse aux enjeux de mobilité est garante d'un meilleur accès à l'emploi pour les femmes et les hommes salariés des secteurs publics et privés du territoire. Cette réponse participe à l'incontournable et urgente adaptation de notre société aux conséquences du réchauffement climatique », **Tony BERNARD, Président du syndicat mixte des transports du bassin Thiernois.**

« SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions se réjouissent de la belle dynamique des SERM en Région Auvergne-Rhône Alpes, et notamment à Clermont-Ferrand, où nous conduisons des études majeures sur l'étoile ferroviaire pour les partenaires depuis 2024. Elles seront des briques stratégiques pour optimiser l'usage du réseau et surtout renforcer l'intermodalité, en particulier autour des gares. En lien avec l'Etat et les collectivités engagées, nos équipes sont mobilisées pour garantir dans ces SERM une grande qualité de service, et des connexions plus nombreuses et plus fluides avec tous les modes de transport », **Thomas ALLARY, Directeur de programme SERM national pour SNCF Réseau et SNCF Gares&Connexions**

« La SGP se réjouit de la confiance accordée par les élus du territoire clermontois, avec lesquels elle travaille depuis plusieurs mois pour amorcer ce projet de SERM, crucial pour ses habitants. Notre engagement commun rendra possible une action publique renouvelée et efficace pour le déploiement de solutions concrètes, à court terme, pour améliorer les services de transport rendus aux usagers. Il reposera sur un travail sur l'intermodalité, l'amélioration des infrastructures et la facilitation des parcours voyageurs, qui seront au cœur de la réflexion des prochains mois », **Jean-François MONTEILS, président du directoire de la Société des grands projets**